



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du Cabinet

Affaire suivie par : Laurence GUERIN
Tél : 02 41 81 80 27
laurence.guerin@maine-et-loire.gouv.fr

Angers, le **21 SEP. 2023**

Le Préfet de Maine-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Objet : Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives

Réf. : Circulaire ARM/SEDACM/SGA/DMCA/SDMC/BM2C 1D23013834 du 28 août 2023
Décret du 31 mars 2003 une instituant une Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives;

P.J. : Message de Patricia MIRALLÈS, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées chargée des anciens combattant et de la mémoire, pour la Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives - 25 septembre 2023

Conformément aux instructions de Madame Patricia MIRALLÈS Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le **lundi 25 septembre 2023** à l'occasion de la **Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives**.

A votre niveau, si vous souhaitez organiser une manifestation, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le message de Madame Patricia MIRALLÈS, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

Pour le Préfet et par délégation,
La Sous-préfète, Directrice de Cabinet,


Nathalie GIMONET

Copie : Mesdames et Monsieur les Sous-préfets d'arrondissement
d'Angers, Cholet, Saumur et Segré-en-Anjou Bleu